



## BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VAOUR - OCTOBRE 2021

### ÉDITO

Chers voisins et voisines de Vaour ! Je suis tombé par hasard ce matin sur cette phrase : « *Je voudrais parfois entrer dans une maison au hasard, m'asseoir dans la cuisine et demander aux habitants de quoi ils ont peur, ce qu'ils espèrent et s'ils comprennent quelque chose à notre présence commune sur terre. On m'a assez dressé pour que je retienne cet élan qui pourtant me semble le plus naturel du monde.* » Ce texte, extrait d'un livre du poète Christian Bobin, résonne fort pour moi car ce qu'il dit ressemble à ce qu'on aimerait faire avec la commission communication de Vaour : prendre le temps d'aller frapper à chaque porte du village pour discuter avec chacun et chacune des habitants de la commune. Nous n'avons pas encore réussi à le faire, mais en attendant, tous les trois mois, c'est ce journal qui se glisse à l'intérieur de chez vous. C'est déjà une manière de créer le lien et le dialogue ensemble !

Liens que nous sentons de plus en plus nécessaires dans cette époque marquée par les divisions. Les crises écologiques, économiques et à présent sanitaire, que nous vivons de plein fouet, ont tendance à nous diviser, en nous obligeant parfois à nous positionner de manière tranchée. Des positions qui peuvent souvent sembler incompatibles les unes avec les autres. Pourtant c'est bien dans le dialogue ensemble, avec toutes les sensibilités qui cohabitent dans notre village, que nous pouvons inventer des

**PLUI** Nous sommes tous concernés  
Pour en discuter avec vous, nous avons divisé le village en secteurs et prévu une réunion par secteur les deux premières semaines de novembre. Voir page 2.

### RÉUNION PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LA VOIRIE

Le mercredi 20 octobre à 20 h à la mairie  
sur le projet d'aménagement de la rue du Nord et sur d'autres projets de voirie

solutions à long terme pour l'avenir de notre village et donc de notre société. La parole de chacun et chacune est importante et complémentaire, même quand elle nous énerve, quand elle vient gratter là où ça nous dérange.



Un des souhaits de l'équipe de coordination municipale, et particulièrement de la commission communication, est donc de chercher à renforcer ces lieux et moments de dialogues : cafés citoyens, commissions thématiques ouvertes à tous les habitants, discussions informelles au marché, à la maison du Causse, au café atmosphère, aux frites, aux tacos, au foot, à la pétanque,...

C'est encore très imparfait et nous avons besoin de votre aide pour améliorer et inventer de nouveaux moyens de rencontres entre habitants avec l'envie que de ces rencontres naissent des actions ! L'aventure est lancée ! A nous de la continuer ensemble...

Ignace Fabiani

Vernissage des œuvres de Pôl Roux  
Le 22 octobre 2021 à 17h à l'église  
Voir page 6.

### SOMMAIRE

- Informations municipales. p.2 - 6
- Communauté de Communes 4C. p. 7 -8
- Vie du village p.9 -12
- Informations aux habitants. p.13 - 14
- Portaits d'élus et d'habitants. p.15 - 16
- Vie associative. p.16 - 17
- Courrier des lecteurs. p.18
- Offre d'emploi. p.19
- Infos pratiques. p.20
- + Livret Cabinet de soins inséré.

# INFORMATIONS MUNICIPALES

PERMANENCE À LA MAIRIE LES LUNDIS DE 10H À 12H DE MEMBRES DU GROUPE DE COORDINATION

Une ou deux personnes du Groupe de Coordination tiennent une permanence de 10 h à 12 h tous les lundis.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AOÛT 2021

**Résumé. Les compte-rendus officiels sont disponibles en mairie.**

1- Approbation du rattachement de la commune de Salles sur Cérou à la 4C

2- Modification des statuts de la 4C pour l'inscription de la liste des voies de la commune de Laparrouquial et la création d'un service intercommunal

3- Approbation de la Création d'un poste supplémentaire à France Services des Cabannes

4- Approbation des subventions accordées aux associations ayant fait la demande :

300 euros => Pompiers

1200 euros Familles Rurales du Causse

500 euros => Univers du cirque

4000 euros => Été de Vaour

500 euros => ADMR

1000 euros => PCV

Les associations doivent en contrepartie faire le retour de l'utilisation de ces subventions.

5- Approbation de 3 décisions modificatives à sortir de l'inventaire du capital des actifs du budget :

la vente du véhicule 9 places de transport d'enfants : Ce véhicule ayant plus de 8 ans d'âge n'étant plus aux normes pour le transport des scolaires.

Annulation de dettes d'une personne décédée et transfert à ses héritiers

Paiement de la taxe d'aménagement par la commune pour les modifications d'un logement communal fait par son locataire

6- Approbation de location de 2 parcelles communales à une habitante : utilisation pour ces animaux d'élevage, et approbation de la vente d'un terrain de 120 m<sup>2</sup>, sur la zone constructible, pour la somme de 120 euros.

7- Création de l'emploi non-permanent de l'architecte Eric Morand de St Antonin Noble Val pour la gestion des différents travaux de l'église de Vaour (toit, drainage, protection des vitraux..)

8- Validation de l'emploi PEC en la personne de Henri Florez-Fernandez en tant qu'agent technique de la voirie.

9- Validation pour l'équipement de l'adressage pour une valeur de 1434 euros. Somme pour laquelle il a été demandé une subvention à la préfecture, subvention prise sur les amendes routières. (En attente d'approbation de la préfecture)

## NOUVELLES DES COMMISSIONS

### COMMISSION SOCIALE

- France Services: 1er septembre, embauche de Anne-Sylvie Saulnier qui remplace Ana Ravat qui n'a pas renouvelé son contrat. Bienvenue à Anne-Sylvie et bonne continuation à Ana !

- Réunion avec les élus des villages alentour pour réfléchir et s'attaquer ensemble aux problèmes de l'ADMR. L'association a des difficultés de recrutement, pour diverses raisons, et des salariées refusant le pass sanitaire ont dû démissionner.

**Une bonne nouvelle** : les salaires des auxiliaires de vie et des aides à domicile vont être augmentés au 1er octobre, par décision du gouvernement.

A nous, les villages dont les habitants profitent de ce service indispensable, de nous mobiliser, de mettre nos forces en commun et d'interpeller les services de l'État, et de faire notre possible pour aider l'ADMR à

traverser ce moment difficile. Affaire à suivre...

### *MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES (MAM)*

Vaour recherche des futures assistantes maternelles ! (ou assistant maternel).

Un groupe-projet, constitué d'élus du Causse et de parents, avance sur le projet de création de places de garde pour les enfants de 0 à 3 ans sur Vaour.

Après avoir rencontré les différents partenaires (communauté de communes, CAF,PMI); Nous nous acheminons vers la création d'une Maison d'Assistants Maternelles (MAM).

Pour trouver des personnes motivées pour travailler dans cette future MAM, nous organisons une rencontre sur le métier d'assistante maternelle.

Cette rencontre aura lieu le 12 octobre de 17H30 à 19H30 à la Maison du Causse.

N'hésitez pas à en parler autour de vous !

Si vous n'êtes pas disponible ce jour là et que vous avez des questions ou êtes intéressés par ce projet; Vous pouvez contacter Jeanne à l'adresse suivante :: [jeanne.damery@posteo.net](mailto:jeanne.damery@posteo.net)

## COMMISSION EAU

Les travaux du maillage ont continué cet été. Le chemin d'accès pour le futur château d'eau du Castellet (c'est celui qui va desservir Vaour) est maintenant achevé.

Les spéléologues locaux viennent en aide à l'entreprise pour descendre les nouveaux tuyaux dans le captage d'Amiel et ensuite dans celui de la Madeleine.

## COMMISSION AMÉNAGEMENT

### VOIRIE

Remise en état par l'entreprise La Colas de la route de la vallée de Gradde.

Cette route pratiquement entièrement défoncée risquait de ne plus du tout devenir carrossable, et de ce fait aurait nécessité d'important travaux de restauration. Avant d'en venir à cette alternative, nous avons préféré faire regoudronner les 250 m de chaussée.

Les travaux de réparation des chaussées du village devraient avoir lieu en octobre ou novembre, nous ne connaissons pas encore les dates précises.

Projet d'aménagement de la traversée du centre-bourg.

Le centre-bourg est parfois le théâtre de quelques embouteillages ou difficultés de circulation. Et pas seulement : un habitant a vu son pas-de-porte se fendiller méchamment et nous a, par conséquent, interpellé. Tout cela nous a amené à inviter les professionnels de la voirie du département afin qu'ils nous guident.

Après l'observation attentive des croisements de véhicules, on a pu constater que la configuration de la voie pose quelques problèmes. Au carrefour de la rue du Levant (ex-rue de la Poste), et de la rue du Bouif (en face de la friperie) se trouve et, une butte, et un décroché du trottoir.



## VAOUR

UN DES VILLAGES LES PLUS VIVANTS DE FRANCE

## Information PLUi

Chers Vaourais, chères Vaouraises,

Voici 15 ans que notre Carte Communale est en place. Le PLUi - **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal** - en cours d'élaboration, va la remplacer.

Ce document déterminera les conditions d'utilisation des sols pour les 10 ans à venir.

**Venez comprendre ce qui se joue !**

Ce qui va changer pour Vaour, ses habitantes et habitants.

## RÉUNIONS D'INFORMATION

*dans chaque secteur :*

**Le Roudou - Aymès - Magné | ZA Nord - Péchoulié - Florouno | La Bôle - Sacourieu - Costo Caudo | Fonbonno - Rue du Couchant - Centre bourg ouest | Cité du lac - Centre bourg est | Hors Carte Communale - Zone Sud**

*Ces réunions, qui se tiendront dans la première quinzaine de novembre, sont ouvertes à toutes et tous. Informez vos voisins ! Les dates vous seront communiquées prochainement. La présentation sera disponible sur [www.vaour.fr](http://www.vaour.fr)*

Mairie de Vaour | 05 63 56 30 41 | [mairie@commune.vaour.fr](mailto:mairie@commune.vaour.fr) | [www.vaour.fr](http://www.vaour.fr)

Pour les véhicules venant de St Antonin, cette butte les empêche de voir arriver les voitures arrivant, elles de Gaillac, d'autant plus si, des conducteurs ont garé leurs autos hors du parking de l'épicerie.

Puis avec le décroché, le regard des conducteurs est plus attentif à la manœuvre qu'aux panneaux de signalisation informant qu'ils n'ont pas la priorité.

Vous avez remarqué, n'est-ce pas que les conducteurs venant de Gaillac se font régulièrement houspillés alors qu'ils ont la priorité ?

De ce fait, il faudrait d'abord ralentir les véhicules venant du centre-bourg.

Il a été suggéré de mettre en place une écluse (cf photo) au niveau



Écluse --->  
(chicane)

de l'Hôtel du Nord, permettant en même temps d'installer 2-3 places de parking.

Puis d'obliger les véhicules à s'arrêter au croisement avec la rue du Bouif, là où se trouve le décroché de la route.

## *ADRESSAGE*

L'adressage a fait l'objet du Café Citoyens du 4 septembre.

Les plans des différentes parties du village ont été



projetées avec le nom envisagé pour les voies.

Comme pour tout café citoyens, la réunion a commencé par une collation avec notamment les cookies de Carole Vignolles (voir la recette p10).

## *FIBRE OPTIQUE*

Pour être installée dans la commune, la fibre optique a besoin que l'adressage soit terminé. L'installation du NRO (nœud de raccordement optique, voir les Échos de Vaour de juillet 2021) est prévue le 8 octobre.

Nous parlerons de l'installation de la fibre optique au Café Citoyens du 6 novembre 2021.

## *BATIMENTS COMMUNAUX*

### Travaux Maison du Causse

Dans le cadre de l'amélioration de l'habitat et des économies d'énergie, 5 logements municipaux ont pu bénéficier de l'isolation à 1 € dont les deux appartements au dessus de la Maison du Causse, ce qui a permis de faire un gros travail de nettoyage dans ces combles dévastés par les pigeons et leurs déjections. Un grand merci à nos employés communaux.

Une entreprise est intervenue également pour boucher toutes les entrées de début de toiture, là où tous les volatiles rentraient ; en espérant que cela devienne dissuasif dans le long terme.

La commune s'efforce de rénover ou d'améliorer au mieux ses appartements, les prochains travaux porteront sur la rénovation complète d'un logement à

la cité du Lac qui sera prêt pour la location au printemps prochain si tout va bien.

## **COMMISSION COMMUNICATION HABITANTS**

La commission « Communication Habitants » a toujours autant de missions à remplir et de projets à accompagner. Fort heureusement notre groupe, très soudé, fait preuve de motivation et d'assiduité. Il faut dire que nous prenons beaucoup de plaisir à travailler ensemble, pour Vaour et ses habitants. L'ambiance y est au beau fixe !

Si vous souhaitez nous rejoindre n'hésitez pas. Le meilleur accueil vous sera réservé.

Les projets qui nous mobilisent en ce moment ont pour point commun la modernisation et la fiabilisation des procédures et outils de communication vers les Vaourais(e)s.

Par exemple nous envisageons la création d'une lettre d'information numérique, qui, comme son nom le laisse à supposer, sera envoyée par e-mail aux personnes qui voudront s'y abonner. Cette lettre d'info sera également disponible sur notre site Internet. Ce dernier attire d'ailleurs tout particulièrement notre attention. Conscients de ses carences, nous allons œuvrer à son amélioration.

Nous travaillons également à parfaire nos campagnes d'information par SMS.

Ceci étant, nous restons très attachés à la traditionnelle mais non moins efficace communication « papier ». Nous projetons d'ailleurs l'installation de panneaux d'affichage communal et associatif dans quelques lieux excentrés de notre commune - hameau d'Aymès et Cité du Lac pour commencer. D'autres pistes sont à l'étude.

Ces projets demandent, de fait, quelques investissements financiers, modestes pour la plupart et toujours maîtrisés. En effet, nous gardons les pieds sur terre et restons très attentifs aux dépenses en la matière.

Le papier et le numérique sont des vecteurs éprouvés en matière de communication, mais ils ne contribuent pas, ou si peu, au lien social qui nous est cher. Ainsi nous nous attachons à faire vire sans relâche l'échange verbal et le contact humain, en donnant surtout la parole à toutes et tous.

Cette parole, ce contact humain, vous les trouverez notamment au sein de nos « Cafés citoyens », le premier samedi de chaque mois, dans lesquels nous exposons le projet du moment. Nous y recueillons vos avis, vos suggestions et répondons à vos

interrogations. Au plaisir de vous y retrouver, autour d'un café du vivre ensemble.

## COMMISSION TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La commission a mis en place des groupes projets avec notamment :

- \* inciter à la plantation de haies nourricières, entretenir les chemins communaux
- \* répertorier les zones humides
- \* les cuves enterrées
- \* créer un pigeonnier
- \* réfléchir sur un projet de régie agricole communale, de jardins partagés

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter au 06 86 69 72 34 ou encore en écrivant à [transition-ecologique@commune.vaour.fr](mailto:transition-ecologique@commune.vaour.fr)

Nous menons à terme un projet de récupérations d'eau fluviale par l'achat de cuves de 1000l. L'eau est précieuse ! La mairie propose aux habitants une cuve par foyer au prix de 55 euros . Pour le moment, le but est de prendre 30 cuves et suivant le besoin, nous en commanderons d'autres.

Les cuves seront entreposées au jardin d'Émerveille, un « apéro partagé » sera proposé le jour de la distribution, **le samedi 16 octobre de 10h à 12h**. À défaut, vous pourrez les récupérer aux heures d'ouverture du Jardin.

Une liste est disponible à la Mairie où vous pouvez encore faire votre demande.

Au café citoyens du 2 octobre, vous avez été quelques uns à montrer un certain intérêt pour un éventuel moment de partage autour de la production d'arbres fruitiers.

Rémi vous propose donc un moment d'initiation et d'échanges autour de la production et de la multiplication d'arbres fruitiers et de la création de jardins forêts et de haies fruitières.

**Ce sera le samedi 16 octobre, de 10h à 12h au Jardin d'Émerveille.** Pour ceux qui voudraient en profiter encore un peu plus, un repas sous forme d'auberge espagnole se fera le midi.

## COMMISSION CULTURE ET PATRIMOINE

*POUR LE GROUPE PATRIMOINE, 2021 EST UNE ANNÉE DE DÉMARRAGE DE GROS CHANTIERS.*

**\*\* LA COMMANDERIE :**

Les études archéologiques et historiques confiées au cabinet LETELLIER ARCHITECTES ont débuté :

- L'historienne Emilie CRUCHANDEAU sillonne la France à la recherche du parcours effectué par les Templiers avant et après leur installation à Vaour depuis le mois d'août.

- La première réunion de chantier, se tiendra à la Commanderie le 22 septembre avec :

- Société Géo Sud-Ouest – Géomètre : M. GUILLET Lionel

- Société Letellier ARCHITECTES : M. LETELLIER Axel

La fin de ces études est prévue pour décembre 2021

Pendant la durée de ce travail, il convient de préparer la suite.... Car les organismes qui ont financé les études (à 100 %) imposent de réaliser un certain nombre de travaux. Aussi, nous invitons les personnes qui souhaitent s'impliquer dans ce travail de propositions d'aménagement du site et recherches de subventions, à venir rejoindre le groupe.

**\*\* EGLISE DE VAOUR :**

actions de l'association Patrimoine et Culture en Vaourais (PCV)

- Réalisation 2021 :

- Mise en conformité d'une partie de l'électricité – financement PCV-

- Fin de l'installation des tableaux de Pôl Roux et encadrement du « Cheminement de vie » - financement PCV

- Réfection de la toiture : mise en place d'une consultation d'architectes. Après délibération Conseil Municipal a confié le marché à Éric Morand, architecte à Saint Antonin.

- Changement des bancs – Don de la paroisse de Carmaux.

**\*\* PROJETS FIN 2021 :**

**\* L'ÉGLISE**

- Toiture : consultation d'entreprises.

- Pose du vitrail (déposé en 2019) après restauration

## INFORMATIONS MUNICIPALES SUITE

et recherche de financements (merci aux Donateurs) à l'automne 2021.

• Trouver une solution afin d'empêcher l'entrée des pigeons...

\* *LA COMMANDERIE*

Constitution du groupe de travail avec :

- L'association Patrimoine et Culture en Vaourais
- L'Été de Vaour
- Le groupe Patrimoine
- Quelques volontaires intéressés....

### *FÊTE DU 14 JUILLET*

Cette année, la commission Culture et un petit groupe d'habitants motivés, a eu le plaisir d'organiser la fête du 14 Juillet.

Bien que les animations aient été déplacées à la salle des fêtes à cause de la pluie, cette première fut une grande réussite :

• A midi : Les Vaourais sont venus nombreux au pot de la mairie, suivi de la "photo des gens présents" puis d'un grand repas partagé tiré du panier très convivial.

• L'après-midi : Les animations "dances" ont attiré des danseurs amateurs de tous âges, les jeux en bois ont fait le bonheur des enfants et la brocante gratuite a été très appréciée de tous.

• Le soir : les food trucks (restaurateurs locaux ambulants) installés dans la cour de l'école ont régalié les papilles tout en donnant un petit air de festival...

• En soirée : "The Shepherd Shed Band" et les incontournables "Cinq Oreilles" ont enflammé la piste de danse pendant plus de 3 heures.

Bref, pleins de sourires, la joie de partager, de danser, et surtout une belle mixité ; en effet des personnes de tous âges, tous bords et tous horizons ont pu échanger et partager ce moment festif en toute simplicité.

Vivement l'édition 2022, avec le soleil cette fois ci !

### *PROJET :*

Par ailleurs il est toujours question de créer un nouveau comité des fêtes, l'ancien étant toujours en sommeil.

N'hésitez pas à nous contacter au 06 52 04 13 74 / 06 09 01 93 42

ou encore en écrivant à [culture@commune.vaour.fr](mailto:culture@commune.vaour.fr) si vous souhaitez faire partie de l'équipe !

Concernant la Journée des associations, organisée l'an passé, la commission a décidé qu'elle aurait lieu tous les deux ans, d'autant plus que cette année le contexte actuel ne facilite pas ce genre d'évènements.

*La Mairie de Vaour,  
l'Association Patrimoine et Culture en Vaourais - PCV  
et l'ensemble du groupe de Coordination Municipale  
ont l'honneur de vous convier au :*

**VERNISSAGE DE L'EXPOSITION  
des oeuvres de PÔL ROUX  
le vendredi 22 OCTOBRE 2021  
à 17 heures  
en l'église de Vaour.**

*Nous aurons le plaisir de vous accueillir autour d'un cocktail dînatoire,  
rendez-vous sur le parvis de l'église de Vaour à partir de 17 heures.*



Contacts et renseignements :

Mme Gisèle Andrieu - Association PCV : 06 52 04 13 74



*Le Pantocrator de la Deisis - Pôl Roux*

## COMPTE-RENDUS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**Préambule** : *Sont extraits de ces comptes-rendus des conseils communautaires de la 4C, les éléments essentiels et compréhensibles à tous. Vous échapperez ainsi aux : "vu le code général des collectivités territoriales" ou bien à "vu la loi n°xx" qui n'apportent pas d'informations indispensables aux contenus de ces conseils et prendraient trop de place dans les Échos de Vaour. Pour plus de compréhension aussi, des compléments d'informations seront insérés dans ces extraits – qui sont des copier-coller – ce qui vous sera précisé.éléments essentiels et compréhensibles par tous.*

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 JUIN

1-Augmentation des tarifs de la taxe de séjour au 1er janvier 2022.

Les nouveaux tarifs sont sur le site de la commune ou disponible à la mairie.

2-Création d'un emploi non permanent dans le cadre d'un contrat de projet mission CTG (Convention Territoriale Globale)

Quelques précisions extraites du site de la 4C :  
Les élus de la communauté des Communes du Cordais et du Causse s'engagent avec la CAF du Tarn à établir, avant décembre 2021, une convention CTG, ceci afin d'améliorer l'offre de services aux familles, aux jeunes et aux seniors. Cette convention CTG deviendra donc « le projet social de territoire » de la 4C. Les élus souhaitent co-construire ces axes de travail avec les habitants, les associations et les professionnels de nos communes.

L'analyse des données (actuellement en cours de traitement) permettra de déterminer des enjeux qui seront utiles pour construire le projet social et les actions adaptées au territoire.

Marie URRUTIAGUER est donc la nouvelle Chargée de coopération CTG, remplaçante de Cynthia Sanchez depuis 6 septembre 2021.

3- Autorisation au Président à signer un avenant portant sur une augmentation du temps de travail de l'agent d'accueil de France Services de Les Cabannes.

La structure France Services des Cabannes est sous la compétence de la Communauté de Communes, contrairement à celle de Vaour dont la porteuse de projet est communale.

Signature d'un contrat PEC (contrat Parcours Emploi Compétence = contrat aidé qui donne le droit à l'employeur du secteur non marchand de percevoir

une aide en contrepartie du parcours d'accompagnement qu'il met en place. Les PEC sont fondamentalement des outils d'aide à l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi).

Dans le cadre de la réorganisation de ce service suite au départ de sa Responsable, il est proposé de procéder à une augmentation du temps de travail de l'agent concerné, soit une durée de 35 heures, afin de lui confier des missions complémentaires et notamment la responsabilité de ce service et la coordination des actions avec les partenaires de France Services.

4- Approbation du projet du Site Patrimonial Remarquable (SPR) sur la commune de Penne  
La commune de Penne a souhaité s'engager dans une démarche de protection et de mise en valeur de son patrimoine bâti et paysager.

La création de ce SPR s'appuie sur :

La richesse du patrimoine architectural, urbain et paysager de la commune, notamment le bourg central et le hameau de Roussergues

La dimension architecturale et paysagère que constitue le village avec son château, ses remparts et son éperon rocheux

Les efforts de protection et de valorisation du patrimoine de la commune.

La labellisation "Grand Site Occitanie" qui engage la commune dans une réflexion sur la création du SPR.

5- Projet de modification de l'intérêt communautaire au regard de dossier du Multi-service de Milhars.

La commune de Milhars doit procéder à l'ouverture de son multi-services. Elle souhaite rester maître de son projet tant pour ce qui relève de son investissement que de son exploitation et le conserver en gestion directe au niveau communal.

Or au regard de la compétence obligatoire de la 4C "Actions et développement économique", la communauté de communes devrait être partie prenante dans la cadre de la signature du bail commercial.

Monsieur le Président propose qu'il soit procédé à la modification de l'intérêt communautaire en précisant que "La politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ne s'applique que pour les surfaces commerciales de plus de 400m<sup>2</sup>".

6- Modification du nombre de délégués désignés pour représenter la 4C au Comité Syndical de TRIFYL  
Titulaires : Sylvie Gravier - Alex Brière  
Suppléants : Bernard Tressols - Laurent Deshayes

7- Autorisation au Président à signer les contrats d'engagement éducatif dans le cadre du Centre de Loisirs de la 4C.

Le Président propose la création de plusieurs emplois non permanents :

1 contrat d'engagement éducatif pour assurer les fonctions d'animateur du 12 au 31 juillet 2021 à temps complet

3 contrats d'engagement éducatif pour les fonctions d'animateur du 1er au 31 août 2021 à temps complet

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 JUILLET 2021**

1- Création d'un syndicat mixte entre la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet et la Communauté de communes du Causse et du Cordais pour la gestion de la compétence tourisme.

2- Validation de la demande de rattachement de la communes de SALLES sur Cérou à la Communauté de Communes du Cordais et du Causse, à compter du 1er janvier 2022

3- Modification de l'organisation du temps scolaire à l'école de Milhars à partir de la rentrée 2021.

Le retour à 4 jours d'école par semaine a été décidé au vu :

De la complexité d'organisation des activités périscolaires (Difficulté de recruter localement des intervenants NAP compétents).

Du manque de locaux adaptés.

D'une forte mobilisation des parents demandant ce changement.

Et extension de l'Alae multi-sites Penne/Vaour/Milhars avec la mise place d'un Alae, le matin de 8h00 à 8h50 et le soir de 16h30 à 18h00.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

\*PLUi (Plan local d'Urbanisme Intercommunal) :

Bernard BOUVIER informe l'assemblée qu'il prévoit de repousser la restitution des atlas de pré-zonage des communes au 30 septembre prochain car il est évident que les délais qui leur ont été impartis, sont trop courts. Il est important de ralentir le rythme et il n'y a pas d'urgence.

Il va en informer le cabinet ATU et reste à la disposition des élus des communes pour les aider à finaliser leur pré-zonage.

\*Service Écoles : Patrick LAVAGNE informe le conseil communautaire d'une menace de fermeture de classe sur le RPI PENNE-VAOUR si les effectifs n'augmentent pas d'ici la rentrée de septembre 2022.

Ce constat a été relevé par les enseignants au vu de la projection de l'entrée à venir des enfants en Maternelle et au départ des CM2 vers le collège et exposé en conseil d'école.

Il rappelle que le règlement de sectorisation des écoles de la 4C a été mis en place afin d'éviter que les enfants soient scolarisés hors du territoire de la 4C. Un autre facteur qui aggrave ce constat, est le nombre d'élèves dont les parents qui, comme la loi les leur autorise, pratiquent l'enseignement de leurs enfants à la maison.

\*Structure Petite Enfance sur VAOUR :

Patrick LAVAGNE informe l'assemblée que lors de la réunion qui s'est tenue à VAOUR pour discuter du projet de création d'une structure petite enfance et à laquelle il a assisté ; les représentants de la CAF et de la PMI ont demandé aux porteurs de ce projet de procéder au préalable, à un recensement exhaustif des enfants dont les parents seraient réellement intéressés pour utiliser régulièrement ce service, ceci afin de quantifier correctement le besoin dans un premier temps et évaluer sa viabilité sur le long terme. Il rappelle également qu'actuellement les services de la CAF et de la PMI sont très attentifs au développement de la structure d'accueil du jardin d'enfants de MILHARS et qu'ils en font leur priorité.

\*Accès piscine HUTTOPIA :

Les horaires d'ouverture de la piscine au public du territoire de la 4C ont été réduits par la société HUTTOPIA par rapport à ceux pratiqués antérieurement en 2019.



# VIE DU VILLAGE

## LE MARCHÉ

### LE MARCHÉ À LA FIN DE L'ÉTÉ

Cet automne il y a encore beaucoup de produits sur notre marché : comme chaque année, Rose est là avec ses melons, Roland nous fournit en légumes et surtout en bonnes tomates, Christelle nous régale avec ses fromages et sa charcuterie et Mimoun apporte les œufs de ses poules.

Les apicultrices Agnès et Lucie viennent à tour de rôle, Ulysse nous apporte son pain, accompagné des fouaces de Mao.

Bien sûr, il y a aussi Sebastien avec sa viande fraîche et ses plats préparés, Arthur, le « Sushman » et notre pizzaiolo Denis.

Nous avons vu Manon et ses pestos ainsi que Telly et ses préparations aux plantes.

Il y avait aussi, comme chaque premier jeudi du mois, la brocante gratuite, animée par Jeanne, et qui a remporté un grand succès.

Nous avons pu rencontrer Roger-Pôl Roux, artiste qui nous a accueilli à l'église où sont exposées ses œuvres. Gisèle a expliqué les projets de la commune pour la rénovation de l'église et s'est occupé de l'animation musicale.

Voici une demande des exposants du marché à l'adresse de nos petanqueurs :

S'il vous plaît, pensez à replacer les bancs et la table de la place en partant, cela évite aux premiers arrivés le jeudi matin de commencer par un déménagement ! Chanteurs Leonore, Daniel, Laurent.



## LA SEMAINE

### LA MARÉE QUERCYNOISE

Une poissonnerie traditionnelle installée depuis plus de 10 ans à Nègrepelisse, propose aux habitants de Vaour tout un choix de poissons, coquillages et crustacés issus de méthodes de pêche qualitatives et aussi peu impactant que possible (lignes, filets maillants, casiers ou petits chaluts) ainsi qu'une sélection des meilleures maisons artisanales : PERARD pour leurs extraordinaires soupes de poissons, crabes et homards, CORRUE et DESEILLE, saurisseurs Boulonnais, la tiellerie DASSE ou MORIN MAREE pour leur aïoli "made in Albi".

Pour vous inscrire, rien de plus facile. Envoyer un nom, prénom et numéro de téléphone portable ou une adresse mail et la Marée Quercynoise vous envoie chaque semaine une sélection de produits de la mer, vous pouvez faire votre choix et leur renvoyer votre commande. Le jeudi, sur la place de la mairie, entre 17h15 et 18h, votre colis bien frais est prêt à emporter !

Cartes bancaires acceptées.

06 70 52 00 63

lamareequercynoise@gmail.com

### KARINE ET SON CAMION SNACK

Elle est présente le mardi soir, au moment de la pétanque sur la place, pendant la belle saison. Elle propose aux Vaourais de quoi se restaurer.



## NOUVEAUX HABITANTS

Bienvenue à Colline, Pierre, Nicolas, Arthur, Camille et Adrien qui s'installent à Al Burgas.

Bienvenue à Laure et Pascal Pilard qui se sont installés au Moulin à vent

# VIE DU VILLAGE SUITE

## AU CAFÉ CITOYENS

### LA RECETTE DES COOKIES DE CAROLE

Pour 10/12 cookies

- 180 grammes de farine de blé type T80 ou T110 (semi-complète) voire une farine de petit épeautre selon les goûts
- 1 pincée de sel
- 1 sachet de sucre vanillé (ou 8g de sucre vanillé fait maison)
- 100 grammes de sucre roux (pour un goût plus prononcé vous pouvez faire avec du sucre non raffiné de type Rapadura ou Muscovado, très intéressant sur le plan nutritionnel)
- la moitié d'un sachet de levure
- 1 œuf
- 60 grammes de beurre fondu (dans une casserole à feu doux)
- 100g de pépites de chocolat noir (ou chocolat au lait selon les goûts)



Cookies à la farine de petit épeautre et sucre

Une fois la pâte délicatement mélangée, disposez 10/12 petits tas espacés sur du papier de cuisson sulfurisé, sur une plaque rectangulaire (ou à défaut dans un ou deux plats à tarte selon dimensions).

Préchauffez votre four à 180/200 degrés, puis enfournez pour 8 à 10 minutes de cuisson. Soyez vigilants sur le temps de cuisson au risque que les cookies soient secs et perdent leur moelleux.

Dégustez les cookies tièdes de préférence.

**Conseils:** N'hésitez pas à doubler les doses car cela fait peu en quantité.

Quelquefois, il est difficile de remuer car la pâte est sèche et reste trop friable (cela dépend de la grosseur de l'œuf), dans ce cas vous pouvez rajouter un peu d'eau chaude (très peu, moins d'un quart d'un verre d'eau).

## LA PREMIÈRE FÊTE DU MASSIF «GRAND CAUSSE» DU SYNDICAT DES SIMPLES S'EST DÉROULÉE À VAOUR LE 26 SEPTEMBRE 2021

Ce syndicat national de cueilleuses et cueilleurs de plantes aromatiques et médicinales regroupe environ 200 productrices et producteurs sur le territoire Français.

Il existe depuis les années 80.

Ce massif très vaste s'étend de l'Aubrac aux Cévennes et rassemble une trentaine de cueilleuses et cueilleurs qui valorisent le végétal sous des formes très diversifiées. Un marché nous a permis de rencontrer ces «praticiens du végétal» de la place de l'église au parc du Relais Templier.

Au cours de cette journée soutenue de causeries sur le métier de paysan herboriste, nous avons participé à un atelier dédié aux différentes techniques de conservation, de transformation des plantes Médicinales présentes dans notre environnement ou nos jardins. La biodynamie était également de la partie avec une démonstration suivie de l'épandage de préparations destinées à soutenir les jardins. Enfin, les deux promenades botaniques et d'écoute de la musique des plantes nous auront guidées jusqu'au jardin de la Commanderie ou des plantations ont été réalisées.

Les personnes présentes y ont installé les premières bases de la pharmacopée familiale. Ce moment fort est une première étape pour Vaour vers la création du « Jardin des transformations ».

### UN JARDIN COMMUNAL MÉDICINAL

Ce lieu sera pour notre village un espace pépinière ouvert à tous, de sauvegarde et de transmission de la connaissance et des pratiques autour de ces plantes qui nous soignent au quotidien.

Ce temps vient d'évidence en hommage à notre ami Feu Gilles OLIVET qui a mis, entouré de bonnes âmes, tellement de cœur à valoriser et entretenir ce jardin. Cette fameuse équipe y a réalisé, ces dernières années la plantation de nombreux arbres fruitiers. Un Grand Merci Gilles pour ce beau cadeau !

Cette première journée dédiée aux plantes Médicinales dans notre village est une belle réussite.

**Un jardin est un temple !** Merci à vous qui avez participé de près ou de loin à cette réalisation.

SIMPLEment, Les cueilleuses et cueilleurs libres d'ici et d'ailleurs



### LE CHANVRE DU GRIFFOUL

#### Une nouvelle entreprise agricole à Vaour

Ce sont quatre jeunes paysans qui se sont rencontrés à Toulouse en 2018 lors du mouvement des Gilets jaunes.

Ana nous reçoit dans leur jolie maison à Aymes. Nous la connaissons pour son travail à l'agence postale communale et à la Maison France Services.

Son compagnon, Nicolas, est transporteur, nous avons pu voir son camion garé à l'espace propreté.

Il y a aussi Camille, ancienne factrice et Julien, éboueur à Toulouse.

Leur objectif : sortir du salariat et vivre et travailler à la campagne.

Ce qui les a fait venir à Vaour ? Ce sont les arbres, la beauté de l'environnement et la proximité de la forêt de Grésigne.

Ils ont créé une SAS (société à action simplifiée) agricole et produisent du chanvre bien-être, appelé aussi CBD (Cannabidiol) en agriculture biologique avec bientôt la mention Nature et Progrès. Ils sont accompagnés par un agronome, un juriste et une coopérative.



Nous avons visité de magnifiques champs entourés de haies de chênes et de châtaigniers.

Les plantes annuelles sont semées en serre, élevées pendant un mois et ensuite cultivées en pleine terre sur des bandes de culture paillées. Un arrosage goutte à goutte a été installé, mais n'a pas été utilisé cette année grâce au temps pluvieux.

Les seuls traitements sont du purin d'ortie, du purin de prêle et un concentré d'ail et de piment est utilisé comme répulsif des insectes.

Après quatre mois de croissance, les plantes mesurent environ 1,10m et ressemblent à de petits arbustes.

À environ un mois de la récolte qui aura lieu cet automne, les plantes commencent à dégager une odeur agréable.

La récolte se fait manuellement et les sommités fleuries sont séchées pendant un mois et demi.

Ana, Camille, Nicolas et Julien vont ensuite vendre leur production sous forme de fleur brute, de mélanges de tisanes et en huile sublinguale.

Ils prévoient de vendre sur le plan local, sur les marchés, dans les commerces locaux et les boutiques CBD.

La différence du CBD avec le cannabis illégal est que les semences ont été sélectionnées pour leur faible teneur en THC (qui est la substance psychotrope du cannabis) et que la plante contient beaucoup de Cannabidiol.

La culture à Aymes a été déclarée à la Gendarmerie de Cordes.

Ana et ses amis préfèrent avoir une ferme à taille humaine et prévoient plus tard d'ajouter d'autres productions végétales pour sortir de la monoculture.

Nous leur souhaitons du succès, l'enthousiasme, ils l'ont déjà !

---

### AYUÑ TILLIE, NOUVEAU RESTAURATEUR ITINÉRANT AVEC SA CARAVANE "TACOS LOCOS".

Il a 23 ans et habite à Costo Caudo à la limite entre Vaour et Penne.

#### Peux-tu nous présenter l'origine de ton projet ?

L'idée d'avoir ma propre caravane pour faire de la restauration ambulante, c'est une idée que j'avais depuis un moment, mais je ne pensais pas le faire aussi jeune. Plutôt entre 25 et 30 ans. Le faire déjà à 23 ans, être mon propre patron, c'est un truc de fou ! Ce qui m'a convaincu de me lancer dès maintenant c'est que j'ai reçu un soutien financier de ma grand-mère et c'est aussi lié à la situation sanitaire, la peur de pouvoir perdre mon emploi à tout instant. Du coup je préfère avoir une petite alternative comme ça où je suis libre de travailler quand je veux.

#### Quels sont tes expériences en cuisine ?

J'ai fait un bac pro cuisine au lycée hôtelier à Toulouse. Ensuite j'ai travaillé dans plusieurs restaurants en intérim. Puis j'ai fait la cuisine dans un camping en Inde. Et enfin j'ai bossé un an et demi dans un restaurant au Chili où on faisait des Burritos et des Tacos.

## VIE DU VILLAGE SUITE

### Peux-tu nous expliquer la différence entre les deux ?

Le tacos, c'est le petit rond que tu manges souvent par 3 ou 4.

Le burritos, c'est le gros fermé avec plein de trucs dedans : du riz, des haricots,...

En fait, c'est des plats mexicains. L'histoire, c'est que j'ai été formé au Chili par un cuisinier mexicain qui nous montrait plein de choses super bonnes et j'ai voulu garder ça quand j'ai créé ma caravane !

### Et c'est donc ce que tu proposes à manger ?



Oui les tacos et les burritos c'est la base, mais de temps en temps je vais proposer d'autres choses. Par exemple, des burgers avec de la viande style kefta. Je

propose aussi des petits compléments : pakoras (beignet de légumes), nuggets de champignons ou de poulet, parfois des nachos, mais ceux-là c'est beaucoup de boulot !

Mon idée c'est de toujours rajouter quelque chose pour que cela soit pas simplement un snack... Mon truc c'est de chercher l'originalité et de tout faire moi-même. Je veux proposer du fait maison et frais du jour. Mêmes les sauces !

### Et on peut te retrouver où ?

Tous les vendredis soir je serais sur la place devant la mairie à Vaour ! Même en hiver, j'espère. Et après au coup par coup je serais présent sur certains événements.

### Qu'est-ce qui te motive dans ce projet ?

Ce qui me plaît en plus de cuisiner et faire goûter ma cousine, c'est aussi de voir tous les gens de Vaour. Chaque vendredi, c'est super agréable, y'a toujours une chouette ambiance autour de la caravane !

### Et quels sont les retours des premiers clients ?

Très bons. Les gens sont heureux de la qualité je crois. Certains trouvent cela un peu cher. Mais une fois qu'ils ont goûté et vu la qualité des produits, et qu'on fait tout nous-même, ils sont contents.

### Une dernière info à transmettre ?

L'été prochain je compte faire une table gastronomique itinérante et secrète... Plus d'infos à suivre...



## La photo des Gens Présents



Vaour, le 14 juillet 2021

Crédit photo : LE DANDY MANCHOT

# INFORMATIONS AUX HABITANTS

## FRANCE-SERVICES

### ERRATA

Nous avons fait des erreurs dans la numéro de juillet 2021 : le texte était caché par la photo de Séverine et les pages 9 et 10 manquaient dans certains exemplaires. Ces pages sont disponibles à la mairie et sur internet. Nous vous prions de nous en excuser.

### Départ de France services

Séverine Touzet a choisi de quitter son poste à France Services et à l'Agence Postale pour d'autres aventures. L'équipe coordination municipale salue unanimement le travail de cette jeune femme qui a courageusement et très efficacement mis en place ce nouveau service qui remplace la Maison des Services Au Public (MSAP).

Merci de tout cœur à elle.



Photo Le Dandy Manchot cc-by-sa

## PERMANENCES RURALES 2ÈME SEMESTRE 2021 MISSION JEUNES TARN NORD

### ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES 16-25 ANS SORTIS DU SYSTÈME SCOLAIRE.

Sur RDV, auprès de notre Secrétariat à la Mission Jeunes de Carmaux : tél. 05 63 36 18 02

mail : mjtn-carmaux@mjtn.fr

VAOUR 1 er mardi après-midi du mois

RDV Visio à partir de 14h00 avec Stéphanie BRUALLA

Maison France Services Rue principale 81140 Vaour  
Tél : 05 63 53 98 38

les jours suivants :

Mardi 2 Novembre

Mardi 7 Décembre

(\*ATTENTION : la permanence ne sera assurée que si un RDV pris minimum, sinon annulée.

Ces dates sont susceptibles d'être modifiées selon impératifs de service)

## RENCONTRE NOUVEAUX SALARIÉS

Le 7 septembre dernier, le maire de Vaour accompagné de quelques membres du groupe de coordination, ont accueilli les nouveaux salariés de la commune, en même temps que tous les « anciens », pour une prise de contact et rencontre informelle : Claire, Jeff, Francine, Basile, Julien, Anne-Sylvie, Henri. Seule Marie manquait à l'appel, employée tout comme Anne Sylvie à la Poste et à la Maison France Service.

Il leur a été présenté le schéma de fonctionnement de la mairie afin qu'ils se sentent entourés et soutenus dans leurs missions. Un échange mensuel avec la mairie leur a été proposé afin de faire le point sur les questions spécifiques, techniques ou autres, liées à leurs activités. Puis le verre (de jus de pomme !) de l'amitié a été partagé dans une belle convivialité.

## MÉDIATHÈQUE

Bonjour amies et amis de la médiathèque,

Une nouvelle rentrée, chamboulée par les consignes à adopter pour les ERP (établissements recevant du public) de type S (comme la médiathèque)

La consigne sanitaire en vigueur implique la présentation du pass sanitaire à partir de 18 ans (de nouvelles consignes confirmeront ou non l'élargissement jusqu'à 12 ans à partir du 30 septembre)

Cette obligation n'empêche pas de continuer à respecter les gestes barrières (port du masque, nettoyage des mains demandé, jauge limitée conservée)

Pour les personnes sans pass, je mettrai en place un service de prêts et papotages à la fenêtre, comme lors des confinements stricts (à savoir tout mettre en œuvre pour que vous repartiez avec lectures, musiques et films au plus proche de vos souhaits, et à cette fin il est bon de m'envoyer un petit mail avant que je puisse me pencher sur ces souhaits et vous servir au mieux).

Voilà, je sais que c'est pas rigolo, que certaines et certains bouderont peut-être la médiathèque, mais je fais et ferais ce que je peux...

A part ça, tout va bien, il fait beau (mais attention, alerte orange météo aujourd'hui), les livres se sont bien reposés, les sons et les images aussi, ils sont prêts pour de nouvelles aventures.

Au plaisir de vous voir et revoir

Catherine

## INFORMATIONS AUX HABITANTS SUITE

### ENCOMBRANTS

La commune de Penne renouvelle sa proposition de venir déposer vos encombrants sur son site, route de St Michel de Vax.

Ils sont ouverts le premier vendredi du mois de 14h à 17h et le samedi suivant de 9h à 12h

*Si le vendredi et le samedi ne tombent pas le même mois, l'ouverture est reportée au vendredi et samedi suivants).*

Nous rappelons qu'il est formellement interdit de déposer vos encombrants devant le portail.



Que prenons-nous?

Ferraille, encombrants (meubles, bois) appareils électroménagers, informatique, audio-visuels...

Nous ne prenons pas:

Pneus, batteries, produits toxiques, déchets ultimes, amiante (site de Lavaur uniquement) résidus carburant, toutes sortes d'huile, gravats... Pour ces autres déchets (sauf pour les pneus), les porter à la déchetterie de :

#### - Les Cabannes:

05 63 56 19 01 les mardis, mercredis, vendredis, samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h.

#### - Castelnau de Montmirail

05 63 34 94 87 les mercredis, jeudis, samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h.



## Sapeurs-pompiers VAOUR

## Pourquoi pas vous ?



### C'est quoi un Sapeur-Pompier Volontaire ?

C'est une personne qui outre son activité professionnelle ou sa vie familiale, donne de son temps pour assurer un secours de proximité d'urgence.

Le volontariat c'est un engagement civique qui permet de manière active et solidaire de protéger les biens et les personnes.

### Concilier sa vie professionnelle et son activité sapeur-pompier, c'est possible !

- grâce aux conventions de disponibilité qui peuvent être signées avec votre employeur privé ou public pour les périodes de formations obligatoires et l'activité opérationnelle.
- grâce aux conventions garderie-cantine signées entre les écoles primaires et le SDIS 81 pour permettre aux parents de partir en intervention en sachant leurs enfants pris en charge.

### La formation est obligatoire avant d'être opérationnel

- une formation initiale de 30 jours à valider en 3 ans maximum
- une formation continue et de perfectionnement d'environ 5 jours par an

### Vous pouvez nous rejoindre si :

- vous avez entre 17 et 55 ans, homme ou femme
- vous résidez à proximité du centre de secours (moins de 10 minutes)

### Mais aussi :

- jouir de ses droits civiques et ne pas faire l'objet d'une condamnation inscrite au casier judiciaire

- se trouver en position régulière au regard du service national
- satisfaire aux critères d'aptitude physique. Adaptés en fonction du sexe et de l'âge, ils sont parfaitement accessibles.

### Vous pouvez contacter pour tout renseignement :

- le lieutenant Jérôme DELPECH au 06 16 98 56 85
- ou la mairie de VAOUR au 05 63 56 30 41



## PORTRAITS D'ÉLUS ET D'HABITANTS

### PRÉSENTATION DE CLAIRE SIMON, HABITANTE IMPLIQUÉE DANS LA DYNAMIQUE CITOYENNE DE VAOUR,

*membre des commissions culture et communication.*

#### - C'est quoi ton quotidien ?

La 1ère fois que je suis venue à Vaour, à Costo et au Muret, c'était en 1979. Je venais de Paris, je découvrais la campagne, je me suis adaptée. J'ai vécu à Penne plus de 20 ans, j'ai travaillé à Bruniquel dans un musée puis aux châteaux, avant de m'installer à Vaour en 2016.

Et quand on a la chance d'avoir un lopin de verdure, il y a toujours un arbuste à tailler, des aromates à protéger des plantes à repiquer, 3 tomates à cueillir, de la confiture ou des conserves à préparer.

J'avoue que je passe aussi beaucoup plus de temps qu'il n'est raisonnable sur mon ordinateur, à y classer des documents, des photos (le classement ! tâche primordiale de tout internaute !), à gérer des mailing-lists, à rédiger mes souvenirs de voyages en vrac, dont la rédaction avance avec une lenteur désarmante parce que je consacre aussi beaucoup de temps à la lecture, véritable tranquillisant pour moi.

#### - Pourquoi es-tu engagée dans cette aventure municipale ?

J'ai toujours aimé l'action bénévole que j'ai longtemps pratiquée dans des associations locales. On y met du cœur, on se sent libre, on forme un groupe cohérent relié par un élan humain tout simple et hors de toute spéculation déplacée. J'aime mon village pour son dynamisme, sa jeunesse, la richesse de son potentiel humain.

Lorsque les assemblées Citoyennes se sont mises en place, je n'ai pas pu m'empêcher d'y courir ! L'envie de participer à une aventure où il est question d'intelligence collective, c'est cela qui m'a tenté. Ce sont principalement les personnes qui me

passionnent, l'élan commun, les échanges d'idées, la transmission des expériences, le travail collaboratif, les actions qui se mettent en place, les liens qui se développent, la confiance qui s'installe avec le sentiment de participer au théâtre de la vie !

Et puis il m'a semblé idiot de passer à côté de cette opportunité d'apporter ma petite pierre à une construction commune de la démocratie, avec l'espoir que ce chemin difficile ne soit pas un leurre !

#### - Sur quels sujets / projets de la mairie travailles-tu (ou as-tu envie de travailler) particulièrement ?

J'ai trouvé ma place à la commission Culture, sujet qui me passionne ! J'ai beaucoup étudié le théâtre et participé à de nombreux spectacles. Les rencontres autour des fêtes manifestations villageoises sont une nécessité, surtout dans la période de clivages et de doutes que nous traversons où elles peuvent être arbitrairement suspendues... il



devient urgent d'être optimiste pour construire un avenir prospère, solidaire, bienheureux et festif.

Je me suis également investie dans la commission communication, car j'ai pour habitude de faire circuler l'information, spécialisée dans la mise en relation des gens les uns avec les autres !

J'en profite notamment pour vous inciter vivement à prendre la plume pour participer au prochain Echos de Vaour avec un article de votre cru, une anecdote, une préoccupation, un projet ou un commentaire qui sera bienvenu dans nos colonnes !

### PRÉSENTATION DE JÉRÉMIE STEIL, MAIRE DE VAOUR

#### - C'est quoi ton quotidien ?

Afin de pouvoir me réaliser pleinement et parce que j'ai de nombreuses passions, j'ai toujours créé mon métier, mes activités en fonction de ces passions.

Depuis les élections, je partage mon quotidien en 3 entre : ma fonction de maire, mon métier de photographe et ma vie de famille avec la gestion du lieu Pech de Lèbre.

La gestion communale m'occupe beaucoup, à la mairie, dans le village, en réunion à l'extérieur et même chez moi le soir. Je réalise ces tâches avec plaisir mais c'est vrai que j'ai moins de temps pour mon



métier-passion qui est de raconter des histoires en photographie. Je consacre également du temps à l'éducation de mon fils de 9 ans, une éducation en plein air, au contact des animaux, des arbres, des plantes... Nous avons la chance de vivre au plus proche de la nature et j'ai toujours eu besoin de cette présence quotidienne pour me ressourcer, trouver l'inspiration ou me reposer mais aussi pour chauffer et nourrir le foyer. J'ai eu de nombreux métiers, j'ai vécu en de nombreux endroits mais j'ai quasiment toujours vécu en pleine campagne. La nature représente pour moi autant de plaisir que de travail (jardin, bois de chauffage, entretien), mais c'est ma constante, mon besoin essentiel...

#### - Pourquoi es-tu engagé dans cette aventure municipale ?

C'est l'initiative des assemblées citoyennes, menées depuis 2019 sur Vaour, et le groupe de personnes qui forment aujourd'hui ce qu'on appelle le groupe de coordination municipale qui m'ont clairement donné l'envie de me joindre à cette aventure. Il y avait de l'écoute, du respect des différences, des bonnes idées, de l'engagement, de la participation et j'ai eu

## PORTRAITS D'ÉLUS ET D'HABITANTS SUITE

confiance en ces personnes et aux idées qu'elles portaient.

Il y avait également quelque chose de plus profond. En effet, depuis très jeune, j'ai mené, par des actions collectives ou par des modes de vie, de nombreuses luttes : pour la paix dans le monde, l'écologie, la reconnaissance et le respect du vivant, pour plus d'égalité sociale, pour le développement de la culture même en zones reculées... et depuis que j'ai posé mes valises à Vaour et davantage encore depuis que je suis père, j'ai la sensation que c'est la multitude des formes de solidarité qui permet de résister aux différentes crises. À l'époque des élections municipales de 2020, les crises écologique et climatique étaient déjà prégnantes et la crise sanitaire s'annonçait. J'étais loin d'imaginer ce que serait la suite mais je pressentais un changement violent et radical, aux lourdes conséquences. Toujours dans cette idée du collectif qui rend plus fort, j'ai jugé que c'était le moment pour m'investir pleinement dans la mission communale et participative. Un bon moyen de mettre en action mes préceptes et une mission passionnante qui sera de faire vivre 400 personnes ensemble, dans un même village.

### **- Comment vois-tu ton rôle de maire au sein de cette équipe citoyenne et participative ?**

De part notre fonctionnement participatif, je considère le rôle de maire comme étant le porte-parole et le représentant des villageois au sein des institutions.

Je suis également là pour appliquer ou faire appliquer les décisions prises par le groupe de coordination. Ces décisions émanent de la parole des habitants, de leurs revendications ou de leurs propositions, recueillies lors des café-citoyens, des rencontres informelles ou par rendez-vous en mairie.

Mon rôle n'est pas celui d'un "chef de village" mais plutôt celui d'un représentant, capable de synthétiser la somme des individualités pour définir des lignes

claires qui profiteront au collectif.

Pour cela, l'échange et l'écoute sont deux facteurs essentiels et même si je n'ai pas une maîtrise technique sur tous les sujets, il faut que je sois au courant de tout projet afin de pouvoir le défendre auprès des organismes et institutions extérieures (Assemblée Nationale, Sénat, Région, Préfecture, Département, 4C...). Il y a un partage fort des informations, les décisions se prennent au consentement après réflexion collective. L'expertise technique est réalisée par les différentes commissions, c'est débattu au sein du groupe de coordination et le groupe opérationnel est en charge d'appliquer ces décisions.

Je me sens aussi très proche du groupe opérationnel (composé du maire, de ses adjoint.e.s et de la secrétaire de mairie) avec qui nous travaillons en étroite collaboration, en confiance et bonne entente.

Il y a aussi l'encadrement de l'équipe salariée municipale qui représente la force vive de la commune. Pour avoir été employé communal durant un an à Vaour, j'ai bien conscience du travail essentiel qu'elles, qu'ils réalisent et de la nécessité à accorder les prises de décisions avec la réalité sur le terrain. Je n'ai malheureusement pas le temps nécessaire pour suivre au quotidien les équipes dans leur travail et c'est pourquoi je tiens encore à les féliciter pour leurs compétences, leur engagement et leur faculté à apporter aux villageois des services communaux de qualité.

Je suis persuadé que si nous sommes tous différents, c'est par un respect réciproque que nous arriverons à vivre ensemble à Vaour et à résister aux prochaines crises. C'est d'ailleurs cette notion de respect qui guide mes paroles et mes actes et qui me permet de définir où se situe le bien commun. C'est par là que commence toujours mon analyse et je suis certain que malgré nos différences, le village saura faire une place à chacun.e et qu'ensemble nous saurons trouver la voie pour résister aux prochaines crises.

## VIE ASSOCIATIVE

Les activités sont dans le livret Loisirs sur le Causse distribué avec ce numéro des Échos de Vaour.



### **SOS Association ADMR de la région de VAOUR**

Nous avons déjà, à plusieurs reprises, alerté nos élus (de nos Maires, à nos Conseillers Départementaux et Régionaux, et jusqu'à nos Députés) sur les difficultés que nous rencontrons pour remplir notre mission d'aide à domicile : pas de candidatures quand nous voulons recruter, travail difficile sur notre secteur très rural et reculé, etc.

La période actuelle ajoute d'autres contraintes, avec certaines salariées qui ont refusé l'obligation vaccinale. Nos effectifs sont donc réduits d'autant depuis le 15 septembre, alors que nous devons servir le même nombre de personnes ?

Comme nous ne pouvons pas surcharger encore les plannings des salariées restantes au risque de

provoquer des arrêts de travail pour surmenage, nous avons été contraints de diminuer nos heures d'intervention en « sélectionnant » celles et ceux que nous allions continuer à servir normalement.

Ce n'est pas dans l'esprit d'un bénévolat associatif de « trier » ses bénéficiaires...

Nous avons donc exprimé notre détresse face à cette situation, notre rage de ne pas pouvoir exercer notre mission dans les meilleures conditions, notre honte d'être obligés de laisser sur le bord du chemin des personnes qui sollicitent notre aide.

Une petite lueur d'espoir toutefois : un accord salarial, signé entre les partenaires sociaux et agréé par le Ministère début août 2021, entrera en vigueur le 01 octobre prochain. Il prévoit la refonte de la grille des salaires, qui devrait apporter des augmentations de salaire à nos aides à domicile et auxiliaires de vie, grâce notamment à la prise en compte des compétences avérées de chacune et de son parcours de formation interne, et pas seulement du diplôme obtenu.

Nous communiquerons plus largement sur ce sujet dans le prochain numéro des Echos, après avoir compris le nouveau fonctionnement et constaté les augmentations qui en résultent. Aurons-nous matière à rendre plus attractifs nos métiers ? Souhaitons-le.

Merci aux Mairies de VAOUR et de PENNE, qui nous apportent un soutien très actif. Espérons que l'ensemble des Mairies de notre territoire va se mobiliser, pour que nous puissions aider nos populations à vivre au pays.

Annie ROUFFIAC, Présidente ADMR

### L'ETE DE VAOUR

#### **La 35ème édition du Festival L'été de Vaour a eu lieu, entre fierté et frustration !**

L'association L'été de Vaour est fière d'avoir réussi à maintenir cette édition et d'avoir pu proposer à nouveau des moments de joie et d'émotion collectives. Malgré la météo et le contexte sanitaire, les spectacles étaient presque tous complets, et nous remercions chaleureusement nos publics d'avoir bravé le froid et les cotons tiges dans le nez pour que vive à nouveau le spectacle vivant sur notre beau petit village. La préparation a été très difficile, et cela nous a fait chaud au cœur de vous retrouver si nombreux, d'entendre les rires fuser, de voir couler quelques larmes d'émotion et de récolter vos témoignages positifs sur cette scénographie exceptionnelle et l'installation au stade.

En contrepoint, sachez que nous avons été également très frustrés de devoir organiser le festival dans ces conditions. L'association L'été de Vaour a toujours porté comme valeur l'ouverture de la culture pour tous, le brassage des gens et des genres et nous pensons chaque année cet événement comme un lieu de fête et de partage populaire, familial et intergénérationnel.

Cela fait déjà plusieurs années, bien avant le covid, que les organisateurs d'événements culturels s'inquiètent de voir se cumuler des règles de sécurité qui viennent à l'encontre de l'objet même de nos actions. On a ainsi vu fleurir des barrières anti-terroristes un peu partout, des chicanes anti véhicules-béliers, et l'on ne s'étonne même plus de se faire fouiller son sac ou de voir des vigiles et des policiers à tous les accès d'un festival. Pourtant, tout cela ne devait être que temporaire... et s'accorde mal avec l'idée de la fête.

Nous avons réussi jusqu'ici à ce que tout cela ne soit que peu visible sur Vaour, mais nous avons pris d'autant plus de plein fouet cette nouvelle règle du « pass sanitaire » quelques jours avant le début du festival.

Etre pour ou contre n'est pas la question ici. Il s'agit juste de dire que, en tant qu'organisateur culturel, cela nous a obligé à aller à l'encontre de nos valeurs et de notre identité profonde et que cela nous a mis, nous et nos bénévoles, dans une position très inconfortable de contrôle et de « tri » de nos publics. Nous espérons vivement que c'était la première et la dernière fois que nous aurons à organiser le festival dans ces conditions.

Pour la suite, nous vous donnons rendez-vous au Théâtre de la Commanderie et sur le territoire en saison, et l'été prochain pour une 36ème édition du Festival L'été de Vaour !

Le samedi 16 octobre 2021 à 15h se tiendra, dans la salle du conseil municipal, l'Assemblée Générale de L'été de Vaour. Elle est ouverte à tous, mais il faudra être à jour de vos adhésions 2020 et 2021 pour pouvoir participer aux votes.

Notons que le vendredi 15 octobre à 18h30, il y a un rendu de résidence gratuit au Théâtre.

Spectacle "Brouillon" par la Cie sans Gravité. Vous êtes les bienvenus !

Tous les renseignements : <http://www.etedevaour.org/> - 05 63 56 36 87

## COURRIER DES LECTEURS

A l'heure d'Internet, de l'interactivité et des réseaux sociaux, le courrier des lecteurs constitue le premier outil de dialogue et de "journalisme" participatif. Il demeure d'ailleurs un élément important pour la vie de notre village. Les courriers publiés sont écrits sous la responsabilité de leurs auteurs et les adresses mail ne seront jamais publiées (les courriers anonymes au contenu injurieux ou diffamatoire seront refusés). Un texte peut être raccourci pour des raisons d'espace en accord avec son auteur, ou sa parution différée.

**Envoi des courriers à la Mairie de Vaour ou par mail à [communication@commune.vaour.fr](mailto:communication@commune.vaour.fr)**

### OÙ TOUT EST QUESTION DE MESURE

#### Qu'est ce que je peux mesurer dans mes gestes quotidiens ?

Par exemple, lorsque j'ouvre la porte à mon chien pour qu'il aille se balader dans la rue :  
Mes trois pas pour aller jusqu'au portail ? L'effort que me demande l'ouverture de la clenche de la porte pour faire sortir mon sympathique compagnon à 4 pattes ? Ou bien peut-être aussi la mesure du petit temps que je mets à le regarder de loin trotter tranquillement dans la ruelle, respirer les bonnes odeurs et se soulager ?  
Mon regard n'est pas attentif aujourd'hui et pourtant, si j'avais pris le temps, si j'en avais eu l'énergie, j'aurais pu mesurer ce que mes petits actes-là impliquent :  
Le ramassage quotidien des excréments de mon chien par le voisin du bout de la ruelle, ou par l'employé communal. Leurs soupirs d'agacement. (Le vent de leur soupir arrivent vraiment trop souvent sur la place communale). La consternation du gamin qui s'aperçoit qu'il rentre crotté à la maison, et qui se prend un savon !  
Si j'avais pris le temps, si j'en avais eu l'énergie j'aurais pu mesurer aussi la contrariété des passants de ces rues où mon joli chien crotte, leur manière de se mettre en apnée, ou simplement d'éviter chaque obstacle nauséabond. Qu'est ce que je peux aussi mesurer dans mes actes de la vie courante ?

Par exemple, lorsque j'ai fêté l'été avec potes et potesses :

La pulsation de la musique dans mon corps, le plaisir de nos rires communs, notre complicité ? Mon agacement après cette fête lors du nettoyage des lieux ? L'effort de chacun des mes muscles pour le transport des cartons et des caisses de bouteilles ? Les gémissements de mes vertèbres pour décharger mon véhicule sur le terre-plein des poubelles ? La fatigue dans tous mon corps, jusque dans mon crâne ? Le trajet de mon regard allant de la quantité de canettes jusqu'au container de bouteilles ? Ma rage de constater que le container est plein ? J'ai mesuré le temps que cela me prendrait d'aller voir ailleurs, mon temps et ma sueur.  
Et puis mon instrument de mesure a dû se mettre en panne ce jour-là...



Je n'ai pas pris la mesure du temps et de la sueur que cela devra prendre à l'employé communal de déposer la quelque centaine de canettes et autres bouteilles à l'intérieur du container.  
Lui, qui n'était même pas à ma fête !

Ne serait-il pas important de prendre la mesure des actes de sa vie... toute la mesure et pas seulement en lâchant son chien dans la rue le matin ou en posant mes bouteilles à côté du container ?  
(petit clin d'œil à Marie-Ange Cotteret, docteure chevronnée, chercheuse des questions de mesure et de culture métrologique).

Nathalie Mulet

---

### GILLES N'EST PLUS

Gilles, c'était quelqu'un, quelqu'un qui a fait d'un terrain sec du causse un jardin luxuriant. Amoureux des plantes, des fleurs et des arbres, spécialiste du figuier il avait planté une grande variété d'essences et su transformer magnifiquement l'environnement de la Bole.

Il a été à l'origine de l'association « Les Prunes Bleues » qui s'est investie des années durant au jardin partagé, derrière la Commanderie, le roncier a finalement été vaincu et plusieurs arbres fruitiers ont été plantés.

Il fut aussi un grand collectionneur de cartes postales anciennes. En amoureux de la nature et des livres, il avait un engagement fort dans la lutte pour les libertés, notamment à Sivens.

Oui, c'était quelqu'un, Gilles Olivet.

Claire Simon

## OFFRE D'EMPLOI

ADMR de VAOUR  
05 63 45 17 31  
vaour@admrtarn.fr

### OFFRE D'EMPLOI TRES URGENTE

**Vous avez envie que vos proches puissent continuer de vivre dans leur environnement habituel, dans leur domicile, entourés de ceux qui leur sont chers. Vous pouvez en être les acteurs. Si nous n'arrivons pas à recruter, nous ne pourrions pas satisfaire les besoins de nos aînés, et nous serons obligés de refuser d'aider les prochaines personnes en difficultés qui feront appel à nous. Pensez à eux. Venez nous rejoindre.**

L'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) est le premier réseau français de proximité, composé d'associations loi 1901 du secteur sanitaire et social qui gèrent des services à domicile.

La mission de ces associations est de permettre aux personnes de bien vivre chez elles, de promouvoir l'autonomie, de développer une action solidaire favorisant le lien social.

Dans ce contexte, l'Association **ADMR de la région de VAOUR** emploie 12 salariées (auxiliaires de vie, aides à domicile). Nous intervenons sur un vaste territoire comprenant une quinzaine de communes et venons en aide à environ 80 familles à ce jour en coordination avec nos partenaires institutionnels (Conseil Départemental pour la plus grosse partie, mais aussi CAF, Handicapés, Caisse de Retraite, Mutuelles, etc.).

Nous recherchons **d'urgence** :

### AUXILIAIRE DE VIE ou AIDE A DOMICILE (H/F)

Domicilié sur le secteur desservi par l'association, titulaire du permis de conduire et disposant d'un véhicule personnel.

Ses missions (en fonction des personnes à aider et de ses compétences propres) :

Réalisation de tâches ménagères (ménage ordinaire, entretien du linge, etc.) ;

Courses, ou accompagnement pour les courses ;

Soutien à la perte d'autonomie, stimulation (promenades, jeux, etc.) ;

Garde d'enfants ;

Aide à la toilette (pour ADVF exclusivement)

Accompagnement personne handicapée ;

Confection des repas, et/ou surveillance des prises de repas ;

Etc.

Qualités requises : Disponibilité, réactivité, dynamisme, aimant le contact mais sachant faire preuve de discrétion, intégrité.

Dans un premier temps, CDD pour surcroît d'activité. En fonction des besoins, possibilité d'embauche en CDI par la suite.

Merci d'adresser votre lettre de motivation + CV à

**vaour@admrtarn.fr**

Réponse assurée.

Infos complémentaires au 05 63 45 17 31



## INFORMATIONS PRATIQUES

### CAFÉ CITOYENS

Tous les premiers samedis du mois (sauf en août) de 10 heures midi à la salle des fêtes. C'est le lieu où s'informer de l'évolution des projets du village, poser des questions, donner son avis, proposer des améliorations ou des changements. C'est un moment de partage, de débat et de dialogue avec l'un ou l'autre membre de l'équipe municipale. Une commission présentera ses travaux, projets en cours à chaque café citoyen.

**Prochain Café Citoyens le 6 novembre. Thème : la Fibre optique arrive**

Plus d'infos avant le 1er samedi du mois sur [www.vaour.fr](http://www.vaour.fr)

#### MAIRIE

Secrétariat/RDV - téléphone 05 63 56 30 41

Email - [mairie@commune.vaour.fr](mailto:mairie@commune.vaour.fr)

Site web - [www.vaour.fr](http://www.vaour.fr)

Horaires d'ouverture :

LUNDI 13h30 - 17h30

MARDI 13h30 - 17h30

JEUDI 8h30 - 12h30

VENDREDI 13h30 - 17h30

Les élus reçoivent sur RDV pris au secrétariat de la mairie. Permanences les lundis de 10h à 12h.

#### COMMERCES . SERVICES

épicerIE de Stéphane . 05 63 56 34 40

Horaires d'ouverture :

MARDI > SAMEDI 7h30 - 12h30 / 17h -19h30

DIMANCHE 8h30 - 12h30

La boutique artisanale et épicerie biologique

"Ellipse" rue de la Poste . 05 63 56 03 18

mail : [ellipsebioartisanat@gmail.com](mailto:ellipsebioartisanat@gmail.com)

Horaires d'ouverture :

LUNDI > SAMEDI 10h - 13h / 14h - 19h30

Friperie de Familles Rurales .

Horaires d'ouverture :

MERCREDI / JEUDI 10h - 12h30

SAMEDI 15h - 17h

TAXI Gilles . 06 16 30 14 90

Marché Vaour . JEUDI 8h - 13h

Marchés Ailleurs . SAMEDI MATIN CORDES SUR

CIEL / DIMANCHE MATIN ST. ANTONIN NOBLE VAL

CAMPAGNAC

LA POSTE . 05 63 53 98 38

Horaires d'ouverture :

LUNDI > VENDREDI 9h - 12h30

FRANCE SERVICES

05 63 53 98 38

Email - [msap.vaour@gmail.com](mailto:msap.vaour@gmail.com)

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, mercredi 9h - 12h30 / 13h30 - 17h  
jeudi et vendredi 9h - 12h30



LES 1<sup>ER</sup> JEUDI DU MOIS : les assistantes sociales du Conseil Départemental tiennent leur permanence à France Services sur RDV.

MAISON DU CAUSSE .

FAMILLES RURALES . SALON DE THÉ  
jeudi 9h30 - 17h

ADMR lundi 14h - 17h, mercredi 9h - 12 h

CABINET DE SOINS SUR RENDEZ-VOUS



MÉDIATHÈQUE

Téléphone 05 63 45 01 84 / mail :

[mediatheque@vaour.net](mailto:mediatheque@vaour.net)

MERCREDI 10h - 12h / 15h - 18h

JEUDI 10h - 12h30

VENDREDI 18h - 19h30 Perms "beaux

jours" jusqu'au 15 octobre

SAMEDI 16h - 18h

**SAMU : 15**

**POMPIERS : 18**

**GENDARMERIE : 17**

LES ÉCHOS DE VAOUR . RÉDACTION

Responsable de publication : Jérémie Steil.

Les textes et illustrations sont sous licence CC-BY-SA. Les textes ont été rédigés par les membres du groupe de Coordination et des commissions. Les photos ont été prises par le Dandy Manchot, Nathalie Mulet, Claire Simon et Thierry Vignolles. Les illustrations sont de Pierre Joubert, Romain Simon, Karhelène de Préville. Nous prévoyons la parution du prochain Échos de Vaour début janvier. Merci de nous transmettre les articles, informations, courriers au plus tard le 24 décembre 2021.

**SVP - envoyez vos fichiers textes et images à [communication@commune.vaour.fr](mailto:communication@commune.vaour.fr) - Merci**